

CONCERTATION PRÉALABLE

ATTESTATION

Objet : Demande d'autorisation environnementale

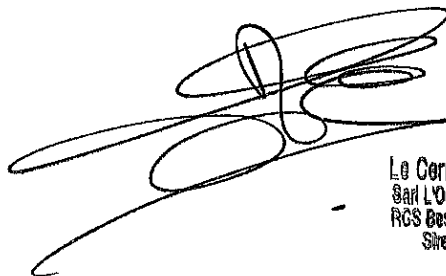
Je soussigné, M. FINOIRE Gilles, représentant la société PARC POLAIRE, certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R 123-8 (5^{ème} alinéa) du code de l'environnement.

Date

11/10/2023

Signature et cachet



PARC POLAIRE

Le Cernois Veillet 25240 Chaux Neuve
Sarl L'Odysée Blanche au capital de 108.255 €
RCS Besançon 99853 - TVA FR15 421 783 937
Siret 421 783 937 00012 - NAF 9104Z